# Note méthodologique Label ISR – REMAKE LIVE

16/05/2025



# 1. Objectif de la note méthodologique

Ce document méthodologique vise à clarifier et détailler les critères et modalités d'évaluation ESG appliqués aux actifs immobiliers du portefeuille de la SCPI Remake Live afin d'assurer une conformité avec le référentiel du label ISR immobilier.

# 2. Indicateurs ESG et pondérations

# Thématiques, sous-thématiques et indicateurs

Remake Live a mis en place un outil d'évaluation extra-financière développé en interne. Ce dernier est composé de six grilles d'évaluation ISR qui sont réparties en fonction des deux poches suivantes, afin de tenir compte de la diversité des typologies d'actifs immobiliers composant le portefeuille de Remake Live et de la stratégie extra-financière poursuivie :

- une poche Tertiaire : qui a pour objectif d'investir dans de l'immobilier tertiaire, essentiellement en périphérie des métropoles de plus de 250.000 habitants en France et en Europe, là où les besoins en matière d'urbanisme sont importants.
- une poche Social : qui a pour objectif d'investir dans des actifs à forte utilité sociale et situés en France, dans les mêmes localisations que la poche précédente.

Dans ce contexte, l'ensemble des indicateurs ISR mentionnés ci-dessous vont donc varier en fonction de la poche considérée mais également en fonction de la phase dans laquelle se trouve l'actif à l'acquisition par Remake Live (i.e. construits ou en exploitation) et du schéma juridique d'acquisition (i.e. pleine propriété ou nue-propriété pour les actifs de la poche Social uniquement).

Pour plus de précisions quant aux grilles d'évaluations, il convient de se référer au Code de transparence de Remake Live.

#### Pondération et formules de notation

Par ailleurs, Remake Live a défini, pour ses six grilles d'évaluation, une pondération qui lui permet de bénéficier d'une vision holistique des performances de ses actifs immobiliers. Toutefois et du fait de sa teinte sociale, Remake Live attribue un poids plus important au pilier Social dans ses grilles.

Chaque indicateur, thématique et sous-thématique est noté de 0 à 100 (0 étant la moins bonne note et 100 la meilleure). Les formules de scoring ont été définies de manière à rendre les évaluations des actifs immobiliers pertinentes au regard des enjeux identifiés. En outre, dans leur élaboration, les formules prennent en compte :

- Les normes de marché, des benchmarks de place et de moyenne nationale ;
- La typologie des actifs immobiliers dans lesquels Remake Live investit.

Dans le cadre du renouvellement du Label ISR immobilier en mai 2025, Remake Live a souhaité revoir : i) la grille d'évaluation de la poche Tertiaire - Live Exploitation (i.e. la poche prépondérante du portefeuille de Remake Live) et ii) les références et sources de données utilisées pour déterminer la note minimale. L'objectif de ce remodelage est de conserver les valeurs et ambitions du fonds, tout en réitérant de nouveaux objectifs d'amélioration. Pour plus de précisions quant à ces ajustements méthodologiques, il convient de se référer au Code de transparence de Remake Live.

#### Pondération - Poche Tertiaire

Les pondérations des grilles Live Exploitation et Live Construction sont détaillées cidessous :

Pilier Environnement		Pondération dans la Grille Live Exploitation	Pondération dans la Grille Live Construction
Energie	Consommations énergétiques (indicateur obligatoire)	3%	9%
	Promotion des énergies renouvelables (ENR)	N/A	6%
Energies renouvelables	Promotion des énergies renouvelables (EnR) sur site (nouvel indicateur)	2%	N/A
renouvetables	Promotion des énergies renouvelables (EnR) horssite (nouvel indicateur)	1%	N/A
Carbone	Emissions de Gaz à Effet de Serre (indicateur obligatoire)	6%	9%
	Consommation d'eau	3%	N/A
Eau	Mise en place d'initiatives visant à réduire les consommations d'eau sur plus de 100% de l'actif (indicateur modifié)	5%	N/A
Gestion des données fluides	Mise en place de capteurs et suivi des données fluides ( <i>nouvel indicateur</i> )	2%	N/A
Déchets	Mise en place de dispositifs favorisant le tri sélectif des déchets des occupants	4%	N/A
Biodiversité	Nombre de dispositifs favorisant la biodiversité	4%	6%
Total		30%	30%
Environnement			

	Pilier Social	Pondération dans la Grille Live Exploitation	Pondération dans la Grille Live Construction
	Nombre de lignes de transports en commun à 15 minutes à pied/1km ( <i>indicateur obligatoire</i> )	5%	8%
Mobilité	Mise en place d'initiatives favorisant la mobilité douce ou partagée (indicateur modifié)	6%	8%
	Présence de bornes de recharges électriques	6%	8%
Santé, sécurité et	Accessibilité aux personnes handicapés (PMR) (indicateur modifié)	5%	N/A
occupants	Mesure de la qualité de l'air	6%	N/A
	Mise en place de dispositifs de sécurités	5%	N/A
Services rendus aux occupants	Accessibilité à pied (à moins de 15 minutes à pied/1km ou à l'intérieur de l'actif) de commodités pour le locataire (indicateur modifié)	2%	8%
-	Proximité à des espaces verts (nouveau critère)	2%	N/A
Services rendus à la communauté	Présence, à l'intérieur de l'actif, d'activités socialement utiles au voisinage (indicateur modifié)	1%	N/A
Ancrage territorial	Présence de l'actif dans une zone périurbaine ayant un marché de l'immobilier tendu	2%	8%
Total Social		40%	40%

Pilier Gouvernance		Pondération dans la Grille Live Exploitation	Pondération dans la Grille Live Construction
Gestion de la chaîne d'approvisionnement (Property manager, etc.)	Part de contrats de prestataires immeuble incluant des clause ESG (indicateur obligatoire)  Engagement des promoteurs via la ratification d'une charte déontologique  Diffusion d'une charte chantier propre	6% N/A	N/A 9%
Relations	Sensibilisation des parties prenantes clés aux thématiques ESG	2% 	9% 
Locataires/Acquéreurs, usagers et riverains	Diffusion de guide de bonnes pratiques ESG aux locataires (nouvel indicateur)	2%	N/A

	Mise en place de clauses ESG ou d'annexes vertes dans les baux	5%	N/A
	Déploiement d'un questionnaire de satisfaction pour l'ensemble des locataires de l'actif (indicateur modifié)	5%	N/A
	Niveau de vulnérabilité de l'actif aux risques liés au changement climatique	3%	6%
Résilience	Analyse des risques climatiques et identification de mesures adaptatives (nouvel indicateur)	2%	N/A
Total Gouvernance		30%	30%

# <u>Pondération - Poche Social – Nue-propriété</u>

Les pondérations des grilles NP Exploitation et NP Construction sont détaillées cidessous :

Pilier Environnement		Pondération dans la Grille Social NP Exploitation	Pondération dans la Grille Social NP Construction
Energie	Consommations énergétiques (indicateur obligatoire)	9%	9%
	Promotion des énergies renouvelables (ENR)	3%	3%
GES	Emissions de Gaz à Effet de Serre ( <i>indicateur</i> obligatoire)	6%	6%
Gestion de l'eau	Mise en place d'initiatives visant à réduire les consommations d'eau sur plus de 50% de l'actif	6%	6%
Gestion des déchets	Mise en place de dispositifs favorisant le tri sélectif des déchets des occupants	3%	N/A
Biodiversité	Calcul du Coefficient de Biotope par Surface (CBS)	3%	3%
Economie circulaire	Mise en place d'une démarche favorisant le réemploi sur le projet	N/A	3%
Total Environnement		30%	30%

	Pilier Social	Pondération dans la Grille Social NP Exploitation	Pondération dans la Grille Social NP Construction
As I dia c	Nombre de moyens de transports à moins de 15 minutes à pied/1km ( <i>indicateur obligatoire</i> )	15%	17,5%
Mobilité	Disponibilité stationnement vélo à moins de 15 min à pied/1km	2,5%	3%
Santé, sécurité et confort des occupants	Accessibilité aux personnes handicapés (PMR)	2,5%	N/A
Accessibilité du	Commune carencée (<20% de logements sociaux> Max de point) à l'acquisition	2,5%	3%
logement	Type de logement social (PLAI, PLUS, PLS, PLI)	2,5%	3%
Services rendus aux occupants/acquéreurs	Accessibilité à pied (à moins de 15 minutes à pied/1km ou à l'intérieur de l'actif) à des commodités pour le locataire	7,5%	9%
	Fibre optique/connectivité	5%	N/A
Services rendus à la communauté	Accessibilité pour le voisinage à des services de santé situés à l'intérieur ou à l'extérieur de l'actif (moins de 15min à pied/1km)	N/A	6%
Ancrage territorial	Présence de l'actif dans une zone périurbaine ayant un marché de l'immobilier tendu	7,5%	8,5%
Total Environnement		50%	50%

Pilier Gouvernance		Pondération dans la Grille Social NP	Pondération dans la Grille Social NP
		Exploitation	Construction
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Engagement des bailleurs sociaux via une clause ESG (indicateur obligatoire)	4%	N/A
(Property manager, etc.)	Ratification d'une charte chantier propre par le promoteur (engagement direct)	N/A	6%
Relations locataires,	Sensibilisation des parties prenantes aux	3%	4%
usagers, acquéreurs	thématiques ESG		
et riverains	Code de conduite des bailleurs sociaux	3%	N/A
Résilience	Niveau de vulnérabilité de l'actif aux risques lié au changement climatique	10%	7,5%
	Présence de mesures adaptatives sur le projet		2,5%
Total Environnement		20%	20%

# <u>Pondération - Poche Social – Pleine-propriété</u>

Les pondérations des grilles PP Exploitation et PP Construction sont détaillées cidessous :

		Pondération	Pondération
	Pilier Environnement	dans la Grille	dans la Grille
	Titler Environmente		Social PP
			Construction
	Consommations énergétiques (indicateur	3%	9%
Energie	obligatoire)		
	Promotion des énergies renouvelables (ENR)	3%	3%
GES	Emissions de Gaz à Effet de Serre ( <i>indicateur</i> obligatoire)	3%	6%
	Suivi des consommations d'eau de l'actif	3%	N/A
Gestion de l'eau	Mise en place d'initiatives visant à réduire les consommations d'eau sur plus de 50% de l'actif	6%	N/A
Gestion des	Mise en place de dispositifs favorisant le tri sélectif des déchets des occupants	6%	N/A
Biodiversité	Actions permettant la préservation de la biodiversité	6%	N/A
Biodiversite	Calcul du Coefficient de Biotope par Surface (CBS)	N/A	6%

	Pilier Environnement	Pondération dans la Grille Social PP Exploitation	Pondération dans la Grille Social PP Construction
Economie circulaire	Mise en place d'une démarche favorisant le réemploi sur le projet	N/A	6%
Total Environnement		30%	30%

Pilier Social		Pondération dans la Grille Social PP Exploitation	Pondération dans la Grille Social PP Construction
	Nombre de moyens de transports à moins de 15 minutes à pied/1km (indicateur obligatoire)		8%
Mobilité	Disponibilité stationnement vélo à moins de 15 min à pied/1km	5,5%	5,5%
	Présence de bornes de recharges électriques	5,5%	5,5%
Santé, sécurité et	Accessibilité aux personnes handicapés (PMR)	5%	5%
confort des occupants	Mise en place de dispositifs de sécurités	5%	5%
	Preneur faisant partie d'une organisation à but non lucratif	4%	4%
Impact social positif	Loyers situés en-dessous de la moyenne de marché sur la même typologie d'actif	4%	N/A
Services rendus aux	Accessibilité à pied (à moins de 15 minutes à pied/1km ou à l'intérieur de l'actif) de commodités pour le locataire	5,5%	7%
	Fibre optique/connectivité	2%	2%
Ancrage territorial	Présence de l'actif dans une zone périurbaine ayant un marché de l'immobilier tendu	8%	8%
Total Environnement		50%	50%

	Pilier Gouvernance	Pondération dans la Grille Social PP Exploitation	Pondération dans la Grille Social PP Construction
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Part de contrats de prestataires immeuble incluant des clauses ESG ( <i>indicateur</i> obligatoire)	5%	N/A
(Property manager,	Engagement des promoteurs via une clause ESG	N/A	6%
etc.)	Ratification d'une charte chantier propre (engagement direct)	1%	2%
	Sensibilisation des locataires/parties prenantes aux thématiques ESG	4%	4%
Relations locataires/acquéreurs,	Part des contrats de location incluant des clauses ESG ou des annexes vertes	4%	N/A
usagers et riverains	Déploiement d'un questionnaire de satisfaction pour l'ensemble des locataires de l'actif	4%	N/A
Résilience	Niveau de vulnérabilité de l'actif aux risques liés au changement climatique	2%	4%
	Présence de mesures adaptatives sur le projet	N/A	4%
Total Environnement		20%	20%

#### 3. Définition des indicateurs relatifs aux données fluides

Les trois indicateurs relatifs aux données fluides (i.e. énergie, carbone et eau) prévus dans la grille d'évaluation dédiée aux actifs Tertiaire - Live Exploitation - sont détaillés ci-dessous compte-tenu de leur méthodologie spécifique.

#### 3.1. Indicateur: Consommations énergétiques

# Barème de notation et modalités d'application

Le barème de notation a été échelonné à partir des données du CRREM (V2.03) conformément à la trajectoire 1,5°C préconisée par les Accords de Paris et regroupe des notes allant de 0 à 100.

Afin d'obtenir la **moyenne** pour l'indicateur « Consommations énergétiques » (i.e. 50/100), l'actif se doit d'être en dessous du seuil CRREM 1,5°C prévu en 2027 et qui correspond à l'année de référence N+3, i.e. la fin du 2ème cycle de labélisation de Remake Live – ce qui est cohérent avec les objectifs du Label ISR. Ce seuil varie en fonction du pays de localisation de l'actif et de sa typologie.

Pour atteindre la note **maximale** de 100/100, l'actif doit atteindre le seuil CRREM 1,5°C prévu en 2050, conformément aux objectifs fixés par les Accords de Paris, pour sa typologie et son pays de localisation. Ce seuil traduit l'ambition de Remake Live de considérer les meilleurs standards du marché et de se positionner d'ores et déjà en faveur d'un immobilier performant d'un point de vue énergétique à horizon 2050 (vs. 2030).

Enfin, un actif qui dépasse de 20% le seuil CRREM 1,5°C prévu en 2025 est considéré comme non performant et obtient donc la note **minimale** de 0/100. En effet, un actif se situant en dessous des niveaux de performance énergétique prévu pour l'année 2025 (i.e. la première année du 2ème cycle de labélisation) par le CRREM est considéré de facto comme peu performant et un différentiel de près de 20% par rapport au seuil 2025 correspond à un actif inefficace sur le plan énergétique pour Remake Live.

Un barème a été établi pour chacune de ces typologies<sup>1</sup>:

- Bureau
- Commerce "High Street"
- Centres commerciaux "Shopping Center"
- Logistique "Retail Warehouse"
- Logistique "Distribution Warehouse Cold"
- Logistique "Distribution Warehouse Warm"
- Hotel

• Résidentiel - "Multi family"

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> NB : l'intitulé entre guillemets, par exemple « High Street », correspond à l'intitulé tel qu'il est indiqué dans le CRREM V2.03 trajectoire 1,5°C.

- Santé "Health care"
- Data center

Pour chacune de ces typologies, un barème a été établi pour les pays suivants : France, Espagne, Portugal, Angleterre, Ecosse, Irlande, Pays-Bas, Allemagne, Pologne. Ce sont tous les pays où Remake Live détient des actifs au 31/12/2024. Cela étant, le barème sera adapté et pourra inclure de nouveau pays et typologies en fonction des acquisitions qui pourraient intervenir au cours du nouveau cycle de labélisation de 3 ans.

#### Précision quant à la typologie « Data Center »

S'agissant de la typologie Data Center, il n'existe pas de benchmark établi par le CRREM. Par conséquent, le barème a été construit sur la base d'une étude la plus récente publiée en octobre 2024 par l'ADEME. Cette étude présente des données de 2020 ainsi que les tendances des années précédentes et pour les années à venir.

Sur la base de cette étude, une baisse des consommations énergétiques de 6% a été observée entre 2016 et 2020, c'est pourquoi nous considérons avec prudence que cette baisse se poursuivra à minima jusqu'en 2027. Ainsi, un actif est considéré comme performant s'il se situe à ce niveau théorique fixée pour 2027 (i.e. l'année de référence N+3, correspondant à la fin du 2ème cycle de labélisation), fixant ainsi la note **moyenne** à 50/100.

La note **maximale** de 100/100 se base sur la valeur établie pour 2027 (i.e. consommations énergétiques observées en 2020 et réduite de 6%) multipliée par un ratio de 20% afin de traduire une évolution significative dans la performance énergétique des Data Centers à horizon moyen/long terme.

Enfin, la note **minimale** de 0/100 correspond à un actif non performant dès lors qu'il a une consommation énergétique supérieure de 20% à la consommation énergétique établie pour 2027.

Pour l'instant, ce barème existe uniquement pour la France car Remake Live détient seulement un actif de typologie Data Center qui est situé en France.

#### Unité

Cet indicateur est exprimé en kWh/m²/an.

Nous calculons l'intensité surfacique, c'est-à-dire la somme des consommations énergétiques annuelles tous fluides (électricité, gaz, réseau de chaleur, réseau de froid, fioul) divisée par la surface du bâtiment (en m²).

Nous comprenons ici les consommations des parties communes et des parties privatives. La consommation est en énergie finale (EF) soit la consommation disponible sur les factures.

Pour calculer l'intensité surfacique, la surface des parking intérieurs/extérieurs ne sera pas prise en compte lorsque nous disposons de cette information.

Enfin, en l'absence de consommations énergétique réelles, le DPE de l'actif (le plus récent) pourra temporairement être considéré pour déterminer une performance théorique. Dans pareil cas, le score obtenu sera divisé par 2 pour tenir compte des usages et ne pas survaloriser l'actif.

#### Sources des données

- Trajectoires CRREM (V2.03): Risk Assessment Tool CRREM Project
- Etude de l'ADEME publiée en 2024 pour la typologie Data Center : <u>Titre du</u> document | 2 |

#### 3.2. Indicateur : Emissions de gaz à effet de serre (GES)

## Barème de notation et modalités d'application

Il convient de noter que le barème de notation applicable à l'indicateur « Emissions de gaz à effet de serre » a été élaboré en appliquant les mêmes principes que pour l'indicateur « Consommations énergétique » présenté ci-dessus. Ainsi, le barème de notation a été également échelonné à partir des données du CRREM (V2.03) conformément à la trajectoire 1,5°C préconisée par les Accords de Paris et regroupe des notes allant de 0 à 100 (même principe).

Afin d'obtenir la **moyenne** pour l'indicateur « Emissions de gaz à effet de serre » (i.e. 50/100), l'actif se doit également d'être en dessous du seuil CRREM 1,5°C prévu en 2027 et qui correspond à l'année de référence N+3 de Remake Live.

Pour atteindre la note **maximale** de 100/100, l'actif doit atteindre le seuil CRREM 1,5°C prévu en 2050.

Enfin, un actif qui dépasse de 20% le seuil CRREM 1,5°C prévu en 2025 est également considéré comme non performant et obtient donc la note **minimale** de 0/100.

De même que pour l'indicateur précédent, le barème a été établi pour chacune des 10 typologies susvisées ainsi que pour les pays de localisation des actifs présents dans le portefeuille de Remake Live au 31/12/2024.

Précision quant à la typologie « Data Center »

Pour la typologie Data Center, le barème a été établi conformément à l'étude de l'ADEME présentée ci-dessus pour l'indicateur « Consommations énergétiques » et la même méthodologie a été suivie pour déterminer la note **moyenne**, la note **maximale** et **minimale**.

Les consommations énergétiques ont été multipliées par le Facteur d'Emission lié à l'électricité en France (0,058) et ont ainsi été converties en kgCO2eq/m²/an.

#### Unité

Cet indicateur est exprimé en kgCO2eq/m²/an.

Nous calculons les émissions de GES annuelles relatives à la consommation énergétique, obtenues en multipliant chaque consommation énergétique libellée en Energie Finale (sans utiliser le coefficient d'énergie primaire) à son facteur d'émission associé par fluide et par pays.

Nous comprenons ici les consommations des parties communes et des parties privatives. La consommation est en énergie finale (EF) soit la consommation disponible sur les factures.

Pour calculer l'intensité surfacique, la surface des parking intérieurs/extérieurs ne sera pas prise en compte lorsque nous disposons de cette information.

Enfin, en l'absence de consommations énergétique réelles, le DPE de l'actif (le plus récent) pourra temporairement être considéré pour déterminer une performance théorique. Dans pareil cas, le score obtenu sera divisé par 2 pour tenir compte des usages et ne pas survaloriser l'actif.

#### Sources des données

- Trajectoires CRREM (V2.03): Risk Assessment Tool CRREM Project
- Etude de l'ADEME publiée en 2024 pour la typologie Data Center : <u>Titre du</u> document | 2 |

#### 3.3. Indicateur: Consommation d'eau

#### Barème de notation et modalités d'application

Le barème de notation a été échelonné à partir des données de consommations d'eau issues du Baromètre de la Performance Energétique et environnementale (« BPE ») 2023, récoltées et publiées en décembre 2024 par l'Observatoire de l'Immobilier Durable (« OID »). Il regroupe des notes allant de 0 à 100. Il s'agit de l'étude la plus récente et exhaustive publiée à date.

Afin d'obtenir la **moyenne** pour l'indicateur « Consommation d'eau » (i.e. 50/100), l'actif se doit d'avoir une consommation annuelle qui ne dépasse pas la moyenne du benchmark de l'OID établie pour l'année 2023, dès lors que la consommation d'eau reste relativement stable au cours de la période 2020-2023 (voir même a pu augmenter pour certaines typologies, tels que les centres commerciaux et les hôtels). Ce seuil varie en fonction de la typologie de l'actif.

Pour atteindre la note **maximale** de 100/100, l'actif doit être plus performant que le Q1 (premier quartile) du benchmark de l'OID établi pour l'année 2023 pour sa typologie, c'est-à-dire avoir une consommation d'eau inférieure à ses pairs les plus performants.

Un actif qui obtient la note **minimale** de 0/100 est un actif non performant dès lors qu'il correspond à un niveau de consommations en eau supérieur à celui du Q3 (troisième quartile) du benchmark de l'OID pour sa typologie, auquel nous avons appliqué un ratio de +20%, i.e. qu'il a une consommation d'eau supérieure à ce seuil. En effet, nous considérons qu'un actif ayant une consommation d'eau de 20% supérieure au Q3 est non performant.

Pour l'instant, ce type de benchmark n'existe que pour des actifs localisés en France. Nous pourrons tout de même utiliser ce benchmark pour noter les actifs européens, en l'absence de données de comparaison fiables et exhaustives pour les pays concernés.

# Précision quant à la typologie « Data Center »

S'agissant de la typologie Data Center, il n'existe pas de benchmark établi par l'OID. L'étude la plus récente provient de l'ENRCERT de 2016, qui permet d'établir un niveau de performance moyen compris entre 1,62 et 1,98 L/kWh (« Water Usage effectivness »). Nous utilisons cet intervalle afin d'établir la note **moyenne** pour cet indicateur, soit 50/100 et considérer un actif comme performant.

La note **maximale** de 100/100 correspond à un actif ayant une consommation d'eau inférieure à la moyenne établie par l'ENRCERT, i.e. 1,62 L/kWh et la note **minimale** de 0/100 correspond à un actif non performant dès lors qu'il a une consommation en eau supérieure à la moyenne établie par l'ENRCERT, i.e. 1,98 L/kWh.

#### Unité

Les données sont indiquées en m3/m²/an.

Nous calculons la somme des consommations d'eau annuelles (en m3) divisée par la surface du bâtiment (en m²). Cette méthodologie est applicable à toutes les typologies d'actifs, sauf pour les Data Centers. Pour les Data Centers, la consommation d'eau est évaluée en prenant en compte le calcul du WUE ("Water Usage Effectiveness"), qui correspond à la consommation annuelle totale d'un même site en eau, divisée par l'énergie informatique. La consommation obtenue est formulée en litre par kWh.

#### Sources des données

- Baromètre de la Performance Energétique et environnementale 2024 : https://www.taloen.fr/ressources/8815a5e1-2fd5-43d5-903f-eecb4b0e6463
- Guide de l'ENRCERT pour la typologie Data Center: <u>Guide efficacité</u> <u>énergétique dans les Data Centers 2016.pdf</u>

Remake - Société par Actions Simplifiée au capital social de 1 540 255,17 € RCS Paris 893 186 338 - Société de gestion de portefeuille, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°GP-202174 en date du 15/12/2021.

Remake Live - Société Civile de Placement Immobilier à capital variable, RCS Paris 910 202 688, ayant reçu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers sur la note d'information n°22-01 en date du 08/02/2022. Les statuts, la Note d'Information, le DIC PRIIPS sont disponibles gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de Gestion ou ses distributeurs habilités et sur le site internet www.remake.fr